

RESIDANAT FMA – ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Ouverture des inscriptions au programme de résidanat

Avant le 20 Septembre 2025

La Faculté de Médecine Abulcasis organisera son **CONCOURS DE RESIDANAT** à compter du **22 SEPTEMBRE 2025**. Les postes ouverts pour la neuvième **promotion sont fixés au nombre de 24 résidents**.

A. Demande de candidature :

*Les candidats souhaitant intégrer la formation résidanat doivent soumettre leur candidature en renseignant le formulaire de préinscription au plus tard le **20 Septembre 2025** sur le site : <https://inscriptions.uiass.ma/cfir-fma/>*

B. Plateforme de préparation

La préparation au concours de résidanat de Médecine est accessible via la plateforme Evasym : **www.evasym.ma**.

C. Concours résidanat

Nombre de postes : 22 postes

La voie du concours s'adresse aux étudiants titulaires du diplôme de docteur en médecine délivré par une faculté de médecine et de pharmacie nationale, ou d'un diplôme reconnu équivalent.

*Le concours de résidanat comporte **2 épreuves** :*

1. DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE :	2. UNE EPREUVE D'ADMISSION :
- Une épreuve de titres. - Epreuves d'admissibilité (QCM) : ▪ Anatomie ▪ Biologie ▪ Pathologie médicale ▪ Pathologie chirurgicale	- Epreuve des Urgences (Rédaction) : ▪ Une question en Urgences Médicales ▪ Une question en Urgences Chirurgicales ▪ Une conduite à tenir médicale ▪ Une conduite à tenir chirurgicale

Il est à noter que seuls les candidats déclarés admissibles passeront les épreuves d'admission

D. Résultats du concours

Les résultats du concours de résidanat sont proclamés par ordre de mérite calculé sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission définitive. Les candidats classés à l'issue de ces deux épreuves seront affectés selon le rang de mérite et les postes disponibles.

E. Choix de spécialité

Les étudiants internes en cours de formation sont priorisés pour le choix de spécialité, en fonction des places disponibles. Les candidats admis au concours de résidanat choisissent leur spécialité de façon chronologique selon l'ordre de mérite et les postes restants disponibles.